

BECOS FIGOS

Bulletin Municipal d'information

N° 59 Juillet 2014



1^{er} Prix Concours Maisons Fleuries

Edito

Le 23 mars dernier, Vous avez choisi l'équipe « Union Nézignannaise » que j'ai eu l'honneur de vous présenter à une très large majorité (73,66%) pour continuer notre travail à votre service. Cette victoire nous honore et nous oblige.

Durant la prochaine mandature, avec une équipe renouvelée et enthousiaste, nous allons continuer à œuvrer pour tous les Nézignannaises et Nézignannais afin que notre village continue à faire envie à nos voisins.

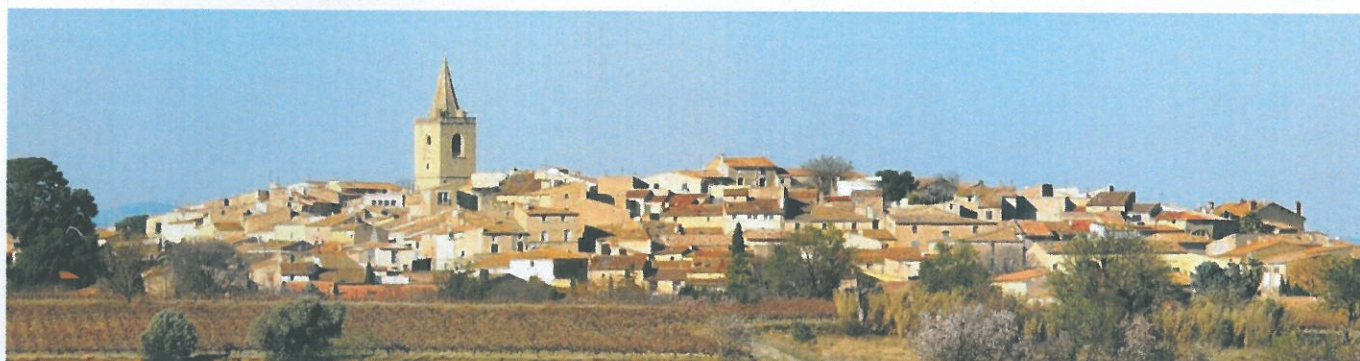
De grands défis nous attendent. Nous devons faire face à une diminution des dotations de l'Etat et à une augmentation des dépenses liées, entre autres, à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Mais la gestion rigoureuse dont nous faisons preuve, nous permettra, je l'espère, de passer ce cap sans augmenter vos charges.

En attendant la rentrée prochaine, je vous souhaite à toutes et à tous de passer une excellente saison estivale.

Toujours à votre service.

Pour le Conseil Municipal,

**Le Maire, vice-Président de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée
délégué aux ressources humaines**



A propos des BECOS FIGOS...

Vous êtes à la recherche d'un événement qui a marqué la vie du village il y a quelques années ? Vous le trouverez dans le « Bécros Figos » ! La mairie conserve depuis le premier numéro, tous les BF rassemblés en 2 volumes, reliés à la main par notre ami et doyen de l'association Marcel FILLIARD aidé dans sa tâche par 2 autres membres de NAFDA. Ces 2 livres sont à la disposition du public en Mairie et consultables sur place.

Diction

«N'être ni envieux, ni impatient, c'est posséder la clé du bien vivre»
Jean Gastaldi

Adresse :

Mairie de Nézignan L'Evêque
1 rue du 4 Septembre
34120 Nézignan L'Evêque
Tél : 04 67 90 45 38
Fax : 04 67 90 45 30

Mail : commune.nezignan@orange.fr
Site : www.nezignan.fr
Tél Police Municipale : 04 67 90 45 39
ou 06 88 93 96 23

Directeur de la publication : Edgar Sicard

TABLE DES MATIERES

Edito.....	2
Infos municipales.....	3/4/5/6
- Le budget de la Commune	
- Les Cérémonies Officielles	
- La Sécurité	
- Nouveaux Rythmes Scolaires	
Urbanisme.....	7
Etat Civil.....	7
Environnement.....	8
Infos générales.....	9
Vie des Associations – NAFDA.....	10
Vie des Associations – Foyer Rural.....	11
L'agenda des Animations.....	12

Infos Municipales

Le Maire : M. Edgar SICARD

LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE

LES ADJOINTS

Nathalie Rolland (1^{er} adjoint) Finances
Alain RYBAUX (2nd adjoint) Ecoles -
Associations
Jocelyne BALDY (3^{ème} adjoint)
Culture et Festivités
Charles FAURE (4^{ème} Adjoint) Sport et
Jeunesse
Jacques MARTI (5^{ème} adjoint) Travaux -
Propreté Voirie

LES ELUS DE LA MAJORITE

Elodie ANDRE
Joséfa BERTOLINO
Jean-Louis CANTAGRILL
Magali COMBES
Kévin DUCROT
Catherine GAYRAUD
Gérard MARTINEZ
Pierre PALLARES

LES ELUS DE LA MINORITE

Marie-France DESSENOIX
Gérald PEREZ

LES COMMISSIONS / Président Mr Le Maire

La Commission d'appel d'Offres

Les membres titulaires

Nathalie ROLLAND (1^{er})
Jacques MARTI (2^{ème})
J.L CANTAGRILL (3^{ème})

Les membres suppléants

Charles FAURE (1^{er})
Gérard MARTINEZ (2^{ème})
Elodie ANDRE (3^{ème})

La Commission du CCAS

Les membres du Conseil

d'Administration
Nicole RESSEGUIER
Nathalie ROLLAND
Joséfa BERTOLINO
Christiane ASTRUC
Maryse GUY
Sandrine TUR
Marie-Noëlle BRION

Les Représentants des organismes extérieurs

Pour Hérault Energies

Magali COMBES - titulaires
Jacques MARTI - suppléant

Pour le SIVOM

Gérard MARTINEZ - titulaire
Olivier SCHUTT - suppléant

Pour le CISPD

Pierre PALLARES - titulaires
Charles FAURE - suppléant

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Séance du 8 Avril 2014

Le Conseil Municipal fixe le nombre et désigne les membres des commissions communales ainsi que les représentants des organismes extérieurs.

Le Conseil Municipal accorde au Maire les délégations prévues en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et approuve à l'unanimité la répartition globale des indemnités entre les élus.

Le Conseil Municipal approuve les comptes administratifs et les comptes de gestion de la commune pour l'exercice 2013.

Le Conseil Municipal vote les taux d'imposition 2014 qui restent stables par rapport à 2013, le Budget Primitif 2014 de la commune et celui de l'eau et l'assainissement.

Séance du 25 Juin 2014

Le Conseil Municipal vote les subventions aux associations pour 2014. Monsieur le Maire rappelle aux élus qu'elles sont fixées selon trois grands principes : l'intérêt local, l'intérêt public et le besoin financier. Elles sont réservées aux associations qui ne disposent pas de recettes adéquates et dont la trésorerie est insuffisante.

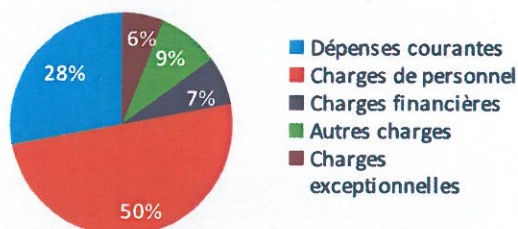
M. le Maire rapporte les résultats de l'appel d'offre de la nouvelle aire de jeux de l'espace PAPANOU aux membres du Conseil.

Le Conseil Municipal vote la modification du tableau des effectifs, suite à la réussite d'un agent à un concours.

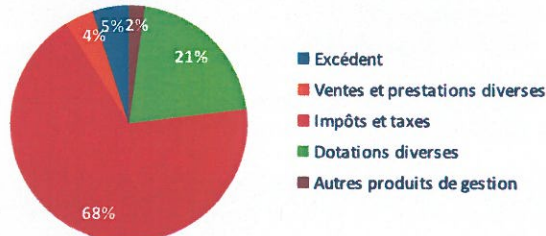
Le Budget de la Commune

Lors du Conseil Municipal d'avril dernier, les élus ont, comme chaque année, adopté à la fois le Compte Administratif de l'année précédente mais aussi le budget de l'année. Cette année encore, la commune a financé sur ses fonds propres ses projets d'investissement et n'a pas eu besoin de lever d'emprunt. La rationalisation des dépenses et recettes de fonctionnement a permis de dégager un excédent de 263 737 €.

Répartition des dépenses 2013 / 1 066 796 €



Répartition des recettes 2013/ 1 330 533 €



Les Principales Opérations d'investissement de 2013

1. Vidéo surveillance
2. Réfection de la rue Jean Jaurès et de la voirie rue du Bac
3. Achat de mobilier et d'ordinateurs (école, médiathèque)
4. Panneau d'affichage numérique et signalisation des lotissements
5. Local des Associations à PAPANOU (Chantier populaire réalisé avec l'aide de bénévoles)
6. Renforcement éclairage public Chemin de Nadailhan et Espace PAPANOU
7. Révision Générale du P.O.S en P.L.U
8. Ravalement de la façade arrière de la mairie

Le Budget 2014

Sur l'excédent total de fonctionnement dégagé, les élus ont choisi d'affecter 200 000 € aux nouveaux investissements. 63 737 € sont conservés sur la section de fonctionnement, notamment en prévision des aléas budgétaires auxquels la plupart des communes sont soumises (nouveaux rythmes scolaires engendrant un coût en personnel, baisse des dotations de l'Etat, exonération de taxes etc...)

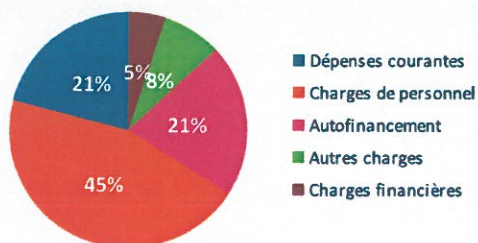
Visant à dépenser au plus juste, cette politique a permis de maintenir les taux d'imposition qui sont restés stables depuis 2008. Pour atteindre et perpétuer ce résultat, il est nécessaire de prioriser les investissements et de les décliner dans le temps en fonction de leur importance mais aussi de leur coût. Ainsi, le budget 2014 est conduit sur cette logique et basé sur un financement des projets sans alourdir la dette de la commune.

Les chiffres du budget de la Commune pour 2014, votés le 08 Avril 2014

Fonctionnement

Dépenses	1 280 526,44 €
Recettes	1 280 526,44 €

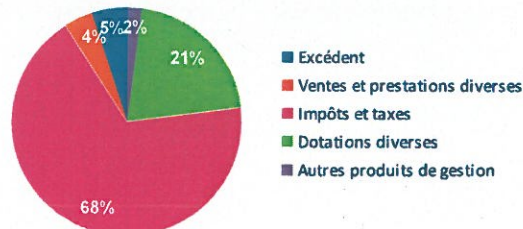
Répartition des dépenses de fonctionnement pour 2014



Investissement

Dépenses	552 912,83 €
Recettes	552 912,83 €

Répartition des recettes de fonctionnement pour 2014



Les Cérémonies Officielles



➤ Inauguration de la première tranche des travaux de l'Espace Papanou

Au nom des Nézigianais, le 1er Mai, en présence de M. Pierre Guiraud, Conseiller Général, des représentants des associations, des élus et des bénévoles, **M. le Maire remet les Médailles de la Ville** à : MM. Sébastien CARLIER, Patrick CAPRINI et J.L. NICAISE. Avec l'aide des bénévoles du Comité des Fêtes, leur investissement a permis de concrétiser un projet audacieux, **l'agrandissement et l'aménagement complet du bâtiment**. Une superficie doublée, pourvue d'équipements fonctionnels pour un moindre coût. **Félicitons leur engagement soutenu pendant de longs mois !**



- **Commémoration du Souvenir de l'Armistice** en présence de M. le Maire, des élus, des membres du Souvenir Français avec en plus dans l'assistance **des enfants venus pour déposer les gerbes et chanter la Marseillaise**. Saluons leur présence et encourageons leur démarche

La Sécurité

La Sécurité des habitants de Nézigian est l'une des préoccupations majeure de l'équipe Municipale.



En période estivale, pour votre sécurité, restez vigilants et adoptez les bons réflexes !

Bénéficier de l'opération « tranquillité vacances » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître auprès de la Mairie, de la Police Municipale ou de la Gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



Éviter de détenir trop d'espèces, privilégiez les paiements par Carte Bancaire ou par Chèque !
N'ouvrir jamais à un inconnu si une personne se présente !



Prévenir le risque FEUX. La végétation méditerranéenne est particulièrement combustible, surtout en période de sécheresse !

Avertir immédiatement les Secours, la Gendarmerie au 17 ou 112, les Pompiers au 18, votre appel sera immédiatement pris en compte !

Signaler l'incident à la Police Municipale, qui se rendra rapidement sur place et veillera à prendre toutes les précautions utiles !

N° de la Police Municipale : 06 88 93 96 23 de 9H à 23H



Nouveaux rythmes scolaires

A l'issue d'une phase de concertation avec les enseignants et les parents d'élèves élus, la **Municipalité met en œuvre la Réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014** dans les classes maternelles et élémentaires.

Les enfants iront à l'école 4 jours et demi par semaine, soit 9 demi-journées en incluant le mercredi matin. Les nouveaux horaires ont été adressés aux familles et sont disponibles en Mairie.

Cette réforme s'accompagne de nouvelles activités périscolaires en fin d'après-midi.

L'offre de service créée devra comprendre dans un premier temps, **8 activités d'initiation/découverte** encadrées par des intervenants spécialisés (initiation musique, chant, langues vivantes, expression corporelle....) et des animateurs du service périscolaire (peinture, contes, danse, jeux divers ...)



Gratuité des Activités Périscolaires

La **Municipalité affirme sa volonté de ne pas alourdir le budget des familles en offrant la Gratuité des activités périscolaires de 16h15 à 17h.** Ainsi elle a étudié les meilleures solutions pour nos enfants en faisant les choix nécessaires pour ne pas générer de hausse d'impôts.

La Médiathèque

La Médiathèque est ouverte à tous les Nézignanais de tout âge. Simple et rapide il suffit de venir voir Mme **Geneviève AUDOUY** pour vous inscrire **gratuitement** et emprunter les ouvrages de votre choix. Un espace spécialement aménagé pour les enfants séduit et engage les tout petits à la découverte des livres.

Horaires permanences :

Le lundi de 14h à 18h -

Mardi et Mercredi : 9h à 12 h - 14h à 18 h

Jeudi et Vendredi : 9h à 12h - 14h à 17h

Centre de Loisirs d'été sans hébergement

Le Centre de Loisirs sans hébergement est géré par Mme **LEVY Valérie** assistée de Mlles **LELE Vanessa** et **LOPEZ Sarah**. Tout enfant scolarisé à Nézignan l'Evêque peut, sous réserve d'inscription préalable, fréquenter gratuitement le Centre de Loisirs. **Horaires:** La garderie ouvre ses portes du lundi au vendredi à 7h30 et ferme à 18h15.

Rue Jean Jaurès - Téléphone : 04 99 43 87 79



Urbanisme

Les Réalisations



Rue des Moulins

Pour renforcer la Sécurité à la sorties des Écoles, nous avons mis en place deux ralentisseurs.

Trop de personnes roulent encore trop vite dans les rues du village. L'été soyez encore plus vigilants. Pensez aux enfants et roulez tout doux !



Espace Papanou

Fin des travaux de la première tranche de l'Espace Papanou avec le concours des bénévoles du Comité des Fêtes.

Mise en Service des nouveaux éclairages autour de la sphère d'activités Festives.



Rue Jean Jaurès

Fin des travaux avec l'implantation de deux élégantes jardinières fleuries et de bornes vertes renforçant les courbes architecturales de celle-ci.



Nouvelle Aire de Jeux pour enfants jusqu'à 12ans, la commande est en attente, installation sous peu !

Etat civil



Naissances

Guilian MILOSSAIEVITCH né le 18 décembre 2013
Samuel CAZOR né le 19 décembre 2013
Lana PELEGRIN née le 2 février 2014
Ezio ASECIO né le 15 février 2014
Florian TAUSSAC né le 15 février 2014
Intissar LAYOUN née le 25 mars 2014
Clément LAHONDES MAURY né le 1er mai 2014
Anaé DURAND POTHIER née le 10 juin 2014
Maéva GOMEZ née le 23 juin 2014

Mariages

Carinne DIEUDONNE et Frédéric VIDAL le 3 mai 2014
Karine FERRAND et Majide ABARKI le 24 mai 2014
Coralie MERTZ et Sébastien Philippe le 14 juin 2014

Décès

Bertrand CAUSSE le 8 décembre 2013
Lucette PUECH née GUIBERT, le 23 décembre 2013
Terence JOICEY, le 24 février 2014
Marie BOUDOU née DUPRAT, le 12 avril 2014
Bruno LIZAROT, le 15 avril 2014
Edmond ROMAIN, le 27 avril 2014
Denise BALSIER née GAUD, le 29 avril 2014
Georges BAUER, le 3 mai 2014
Christiane ROUAIX née PLAZA, le 20 mai 2014
Chantal CORNUAT née PUJALTE, le 21 mai 2014
Inès TISI née SOLARI, le 31 mai 2014
Lélio SIMONAZZI, le 14 juin 2014
Julien MATEOS, le 16 juin 2014

Environnement

Le Concours « Maisons Fleuries »

Cette année, 22 participants Nézignanais ont fleuri leurs jardins, façades ou balcons visibles de la rue pour embellir notre village. Sur 19 communes et 386 concurrents, le jeudi 12 juin, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a attribué un Premier Prix à Clément VUILLEMIN et quatre Prix d'encouragement à : Fernande PEREZ, Marie-Claire GREGOIRE, Martine BORDES et Marcel MONCEAU.

Toutes nos Félicitations aux récompensés mais aussi à tous ceux qui œuvrent pour le fleurissement de nos espaces de vie.

Joséphine SALMERON, en charge de l'organisation et de la gestion des dossiers, peut vous renseigner au : 04 67 98 23 90



Jardin de Mr VUILLEMIN

Gestion de la sécheresse

En cette période de sécheresse, nous sommes tous sensibilisés et concernés par les mesures préfectorales. Afin d'optimiser la gestion de l'eau, la commune a choisi différentes orientations :

Arrosage goutte à goutte, limitation des surfaces engazonnées, paillage minéral et végétal, arrosage nocturne et priorité aux espèces méditerranéennes. Tous les usagers de l'eau doivent être vigilants sur leur consommation d'eau et d'ores et déjà engager des mesures, par exemple : stockage d'eau pluviale, réglage de matériel, suppression des fuites d'eau, limitation aux usages indispensables, afin d'anticiper à un futur passage à un éventuel niveau de restriction.

Propreté Canine, un village Propre pour Tous

Pour lutter contre les crottes de chiens, la Municipalité a fait le choix d'impliquer tous les usagers des Espaces Publics, de sensibiliser et responsabiliser les maîtres de chiens.

A partir du 1er Août la Commune met à la disposition de tous les propriétaires canins, des gants de ramassage GRATUITS pour un meilleur respect de l'Espace Public

A partir du 1er Août le non ramassage des déjections d'un chien fera encourir à son Maître une amende de 35 € sur la base de l'article R632.1 du Code Pénal.

Des Risques Réels notamment pour les enfants !

Au-delà du désagrément et du danger de glisser sur une crotte, les excréments véhiculent des parasites qui représentent un risque d'infection grave, en particulier pour les enfants (aires de jeux, jardins publics ...)

Adoptons une attitude responsable en ramassant les déjections de nos animaux et contribuons ainsi à l'amélioration de notre cadre de vie !

**RAMASSEZ
MES DÉJECTIONS !**



C'est un acte de civisme, mais c'est aussi une Obligation !

Infos générales



Charlotte VACQUIER

Championne de France - Espoir National en Natation Synchronisée

Une petite nézignanaise avec déjà de grandes performances !

Du haut de ses 14 ans, Charlotte VACQUIER débute la natation à Pézenas avec Emilie Bessièrès, puis intègre le club de Sète. Lors des Championnats de France à Toulouse, le 15 juin 2014, sur 336 nageuses engagées dans cette compétition, issues de 19 comités régionaux, Charlotte devient vice-championne de France Elite en ballet d'équipe et, à titre personnel, *elle décroche en plus la Médaille d'Or en solo.*

Un grand bravo à Charlotte pour cet exploit !

Ecole G.Brassens

C'est grâce aux bénéfices récoltés lors des manifestations organisées dans l'année et à la générosité de la Municipalité que nos enfants ont le plaisir de réaliser chaque année plusieurs activités extra-scolaires. Comme par exemple la fabrication de jeux



en bois utilisés ensuite pour la Kermesse ou bien les visites à l'hôpital des tortues du Grau du Roi et de la Grande Motte.

Activité réalisée avec la collaboration de Clément BATUT, Nézignanais, illustrateur du premier ouvrage d'Hevae par des dessins à colorier sur l'histoire vraie de « Tutut la petite Tortue ». Et bien d'autres projets exceptionnels pour le plus grand bonheur de nos enfants.



Les principales activités extra-scolaires en chiffres

Les Activités pour l'Année 2013-14	Nombre de :		Les Frais :		Total Frais	Les Participations Financières		
	Classes	Élèves	Animation	Transport		2,50 €/enfant	Bénéfices/Fêtes	Mairie
Ateliers Menuiserie	6	157	860 €	300 €	1 160 €	0 €	860 €	300 €
Classe Verte	2	52	1 084 €	1 400 €	2 484 €	0 €	130 €	2 354 €
Initiation Danse	5	130	1 600 €	0 €	1 600 €	0 €	0 €	1 600 €
Hôpital Tortue	4	104	600 €	745 €	1 345 €	260 €	600 €	485 €
Parc Australien	6	131	1 191 €	1 353 €	2 544 €	328 €	863 €	1 353 €
Total	17	443	4 144 €	2 445 €	9 133 €	588 €	2 453 €	6 092 €

Programme des Soirées « Esprit Village » par la Pizzeria « Le Vieux Four » et le Bar « Eden »

C O N C E R T S	<u>Les samedis</u>	26/07	David TOBENA	SPECTACLE DE GUITARE et de FOLKLORE ESPAGNOL
		02/08	Eliot PLAIN	CHANSONS FRANCAISES au son de la GUITARE
		09/08	Dorine PORTMANN & Eric PAYANT	Ambiances LOUNGE et JAZZY au PIANO
	Réservations	16/08	LA CABOCHE	CHANSONS au son de l' ACCORDEON par un QUATUOR d'Artiste
	Tél : 04 99 41 49 97	27/09	LES « WAKE UP »	CHANSONS FRANCAISES interprété par HOURIA

Vie des Associations - NAFDA

Une Exposition : Nézignan au Fil des Ages

« *Nézignan au Fil Des Ans* » présente *Nézignan au Fil Des Ages*.

NAFDA a voulu recentrer l'identité du village autour de l'humain en rassemblant un panel de 100 visages représentant 100 ans de vies toutes différentes. Aucun critère de choix n'a été avancé si ce n'est l'acceptation des intéressés à figurer dans cette expo (droit à l'image) et l'obligation d'habiter dans le périmètre du village. Nézignan-l'Evêque compte actuellement 1600 habitants de tout âge, 100 d'entre eux ont bien voulu figurer dans cette exposition.

Les photographies ont été réalisées par les membres de l'association supervisés par Christopher Hewitt, décorateur, esthète, passionné de photographie. Sous chaque portrait figure un événement qui s'est produit l'année de la naissance de la personne représentée, à Nézignan et dans le monde.

L'exposition se tient à la Maison du Patrimoine, elle sera ouverte tous les jours sauf le mardi, de 10H00 à 12H00 et de 17H00 à 19H00 du vendredi 18 juillet au dimanche 17 août 2014. Entrée libre.

La Visite de l'Eglise



Musée d'Art Sacré et d'Histoire, installé dans la chapelle accoudée à l'Eglise, crée par la municipalité en 1995.

La visite de l'Eglise cet été sera autorisée comme par le passé du mercredi 02 juillet au samedi 23 août 2014.

Une nouveauté cette année, **la visite du clocher** que peu de Nézignanais ont déjà effectuée vous fera découvrir votre village et la campagne environnante sous un jour improbable et inhabituel. NAFDA organise donc **une permanence de 10H00 à 12H00 et de 17H00 à 19H00** tous les jours sauf le mardi pour vous amener au point culminant du village.

Pensez à prendre votre appareil photo !

Vie des Associations - Foyer Rural

Deux Événements ont marqué ce début d'Année.

La Rando Propreté



Le 6 avril, avec le concours actif du SICTOM, sous un ciel clément cette année ! Plus d'une centaine de personnes ont répondu « présent » !

1ère édition du Rallye Touristique

➤ La 1^{ère} Edition du RALLYE TOURISTIQUE DE NEZIGNAN L'EVÊQUE le 18 mai, un rendez-vous très apprécié par plus de 120 participants. Une très belle réussite grâce à une minutieuse préparation de Bernard WISNIEWSKI et le soutien de la section Rando.

Un Rallye à la découverte de 6 villages entre Nézigian l'Evêque et le barrage des Olivettes à Vailhan où s'est déroulé le pique-nique de la mi-journée.

En soirée, proclamation du classement avec remise des Récompenses.

Bravo à l'équipe gagnante (Claire, Christophe, Marie-Jo et Michel), au repas magistralement préparé par Pascal et à la légendaire animation du Groupe Country.



Clôture du 1^{er} semestre avec un Week-End « NEZIGNAN EN FÊTE » associant le Gala de l'Association SEVENPULSE le 27 juin à la FÊTE ANNUELLE DU FOYER RURAL le 28 juin

Les Activités du Foyer Rural à la Rentrée 2014/2015

➤ la mise en place de **deux nouvelles animations** :

- La **Couture** / Animatrice: Magali FREDIERE- tel: 06 50 00 94 84. Destinée aux adultes et ados (10 ans min.); 3h par semaine
- La **Mosaïque** / Animatrice: Pascale VILLEGAS - tel: 06 74 13 28 94. Il s'agit d'une initiation pour adultes (3h/semaine) et enfants d'au moins 8 ans (2h/semaine), avec des sessions spéciales qui pourront être mises en place pendant les vacances scolaires.

* Une excellente décision du conseil d'administration, dès la rentrée, le foyer rural apportera son soutien aux familles et prendra à sa charge, 15€/trimestre/enfant de moins de 16 ans souhaitant pratiquer une ou plusieurs activités payantes_: peinture, dessin, dessin bd, mangas, piano, guitare, théâtre, anglais...

Pour vous informer sur toutes les activités (tarifs et horaires), vous êtes invités le 30 août prochain de 17h à 20h dans la salle du Foyer Rural au Forum des Associations.

L'agenda des Animations

Date	Manifestation		Lieu	Organisateur
Dimanche 13/07	Bœuf à la Broche (places limitées) (réservation auprès des commerçants)		Espace Papanou	Comité des Fêtes
	Feu d'Artifice			La Municipalité
Lundi 14/07	Fête Nationale / Dépôt de Gerbe		Monuments aux Morts	Le Souvenir Français et la Municipalité
Fête Locale avec Fête Foraine	Le 18/07	Aubade à 18h30	Eglise Ste Marie Madeleine	Municipalité
	Le 19/07	Apéritif Concert, Soirée Tapas avec Repas/Soirée Cabaret avec Sergio Music et ses Dreams Girls	Espace Papanou	Comité des Fêtes
		Le 20/07		
8ème Aoutiales et Fête du Figuier	Le 22/08	19H Apéritif - 21 H Club Jazz Orléans	Espace Papanou	La Municipalité
	Le 23/08	9H30 Défilé des Confréries	Du Foyer Rural à l'Église	
		10H30 Messe et Chapitre des Bécos Figos - Vide Grenier et Marché du Terroir	Espace Papanou	
			21h Spectacle Succès Folies 60-70-80	
Samedi 30/08	Forum des Associations		Foyer Rural	Les Associations
Mardi 11/11	Armistice 1918		Monuments aux Morts	Le Souvenir Français et la Municipalité
Vendredi 05/12	Combattants A.F.N		Monuments aux Morts	avec La Municipalité
Samedi 13/12	Marché de Noël et Chants Enfants		Foyer Rural	La Municipalité et l'École
Samedi 20/12	Noël des enfants de l'École		Foyer Rural	La Municipalité
Les Expositions / entrées libres				
Du 02/07 au 23/08	« Visite de l'Église » tous les jours, 10h à 12h et 17h à 19h sauf le mardi		Maison du Patrimoine	NAFDA
Du 17/07 au 17/08	« Nézignan au Fil des Ages » tous les jours, 10h à 12h et 17h à 19h sauf le mardi		Maison du Patrimoine	NAFDA
Du 03/11 au 14/11	Exposition Centenaire 14 - 18		Salle de la Mairie	la Municipalité et le "Souvenir Français"